



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB, KABVS 08.01.2024

Numéro de publication: HR02-1005928335

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Kurt Brandalise et Fils SA, Ardon, nouveau JCKD SA

JCKD SA
Route du Simplon 80
1957 Ardon

Jusqu'ici
Kurt Brandalise et Fils SA

Kurt Brandalise et Fils SA, à Ardon, CHE-102.577.736, société anonyme (No. FOSC 156 du 15.08.2022, Publ. 1005541383). Modification des statuts: 19.12.2023. Nouvelle raison sociale: JCKD SA. Nouveau but: La société a pour but l'assistance administrative et technique à tous types de société en général. La société pourra acquérir et gérer tout type d'immeuble, les vendre ou les louer. La société peut procéder à l'acquisition et à l'administration de participations, pour son compte ou pour le compte de tiers, à des entreprises commerciales ou industrielles, sises en Suisse ou à l'étranger, par prise d'actions, d'obligations, de parts, détention de créances ou toute forme adéquate, prise de brevets et de marques. La société peut accorder des prêts aux actionnaires ou à des tiers, se porter caution d'emprunts souscrits par les actionnaires ou des tiers, garantir ces emprunts par l'émission ou le nantissement de titres hypothécaires ou par la souscription de tout autre engagement financier, mettre ses biens en gage pour garantir toute créance. La société peut effectuer toute activité commerciale et financière, tout placement ou autre en rapport direct ou indirect avec son but ou qui soit propre à le réaliser. Elle peut traiter ces opérations pour elle-même ou pour le compte de tiers, à titre de représentant ou de mandataire ou les faire exécuter pour son compte par des tiers. La société peut créer des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger et participer à d'autres sociétés en Suisse et à l'étranger. Nouvelles communications: Communication aux actionnaires: convocation à l'assemblée générale par courriel ou par lettre recommandée et toute autre communication par écrit ou par courriel. Clause d'arbitrage; pour les détails, voir les statuts. Inscription ou modification de personne(s): Brandalise, Jean Claude, de Ehrendingen, à Ardon, président du conseil d'administration, avec signature individuelle [précédemment: Brandalise, Jean-Claude, de Oberehrendingen, administrateur unique, avec signature individuelle]; Brandalise, David, de Ehrendingen, à Vétroz, administrateur, avec signature collective à deux; Brandalise, Katia, de

Ehrendingen, à Ardon, administratrice, avec signature collective à deux. [Modification des statuts sur des points non soumis à publication].

Registre journalier no 59 du 03.01.2024

Précédente publication dans la FOSC: no 156, Date: 15.08.2022

Point de contact: Registre du commerce du Valais Central